

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : ACCUEIL DES CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU

Délibération n°25SP-1293 la Séance Plénière du 26 juin 2025 de la Région Grand Est  
Direction de la Compétitivité et de la Connaissance

## ► CONTEXTE / OBJECTIF

Le contexte international actuel redéfinit les enjeux du monde de la recherche et son indépendance. Les événements récents aux Etats-Unis ne doivent pas être précurseurs d'un recul global de la connaissance scientifique et l'offensive alarmante actuellement en cours contre l'Université et la recherche outre-Atlantique doit être considérée sérieusement.

La Région Grand Est et les territoires qui accueillent les sites de recherche académique en Grand Est souhaitent s'inscrire dans une dynamique collective de solidarité internationale aux chercheurs américains en écho au mouvement « Stand Up For Science » en proposant un programme d'accueil ambitieux aux chercheurs de toutes nationalités exerçant aux Etats-Unis, en lien étroit avec les universités et les organismes de recherche du Grand Est.

En soutenant l'accueil de ces chercheurs, ces acteurs publics souhaitent renforcer l'écosystème territorial de la recherche pour soutenir le développement de projets de recherche de haut niveau répondant aux filières stratégiques suivantes :

- Santé,
- Bio-Economie,
- Solutions pour la transformation et la décarbonation de l'industrie,
- Matériaux reposant sur des filières et atouts régionaux,
- Ressources géologiques régionales,
- Intelligence Artificielle appliquée aux enjeux prioritaires du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation et du territoire régional.

Les échanges avec les universités et les organismes de recherche du territoire montrent la nécessité de proposer, avec les acteurs du territoire, une offre d'accompagnement globale du chercheur et de sa famille sous forme de « Welcome Package » intégrant une possibilité de réponse à l'ensemble des problématiques rencontrées : logement, accueil des familles, scolarisation des enfants, démarches administratives, etc.

La Région propose ainsi, avec les territoires qui accueillent les sites de recherche académique en Grand Est, le lancement d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) collectif pour l'accompagnement aux démarches d'accueil des chercheurs provenant des Etats-Unis par les universités et les délégations régionales des organismes nationaux de recherche.

Cette démarche régionale s'inscrit en complémentarité avec celle menée par l'Etat avec le lancement de la plate-forme « Choose France for Science » afin de trouver les meilleurs effets de leviers pour accompagner l'accueil de ces chercheurs.

---

<sup>1</sup> Ville et Eurométropole de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole, Communauté urbaine du Grand Reims, Troyes Champagne Métropole

## ► BENEFICIAIRES ELIGIBLES

Cet AMI s'adresse aux :

- Établissements d'enseignement supérieur et de recherche publique du Grand Est
- Organismes Nationaux de recherche basés dans le Grand Est
- Fondations universitaires et fondations de coopération scientifique

## ► PROJETS ELIGIBLES / CAHIER DES CHARGES

A travers le présent AMI, il s'agira d'identifier les demandes d'accueil de chercheurs de toutes nationalités exerçant aux Etats-Unis et dont les travaux de recherche sont en lien avec les priorités régionales et celles des territoires telles que mentionnées ci-dessus.

Il est attendu des établissements de recherche dans lesquels les chercheurs seront accueillis de :

- Sélectionner les chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans des priorités stratégiques susmentionnées ;
- Expliciter l'apport scientifique et de valorisation pour la Région et les territoires du projet de recherche sélectionné, l'implication du chercheur dans les travaux de recherche au sein de l'établissement ainsi que :
  - les motivations et perspectives d'activités à moyen terme (dans les 3 à 5 ans) en lien notamment avec l'écosystème ESRI régional ;
  - les opportunités d'ancrage possible de ces chercheurs et compétences à plus long terme dans l'environnement académique, industriel, et socio-économique du Grand Est ;
- Identifier les besoins du chercheur pour permettre de développer son activité de recherche ainsi que les besoins nécessaires à l'accueil de sa famille.

Les réponses à cet AMI permettront de clarifier les modalités de soutien les plus adaptées à l'accueil des chercheurs ainsi que les montants et modalités de soutiens octroyés aux différents projets de recherche.

Les établissements devront également préciser si le chercheur a déposé une demande auprès de l'Etat via la plateforme « Choose France for Science » afin d'étudier les potentielles complémentarités de financement Etat-collectivités.

## ► PROCEDURE DE SELECTION

Les candidatures proposées en réponse à l'AMI seront analysées par un comité de sélection présidé par la Région Grand Est et qui associera les représentants des EPCI mobilisés dans cet AMI.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Thématique de recherche en lien avec les priorités régionales et celles des territoires telles que précisées en introduction;
- Perspectives et motivation du candidat dans les 3 à 5 ans sur son activité au sein de l'établissement et de l'écosystème régional ESRI et opportunité d'inscrire la poursuite de ces travaux de recherche en région et les territoires sur le long terme.

Par ailleurs, afin que le dossier soit recevable, il devra préciser les besoins identifiés et chiffrés pour les travaux de recherche du candidat (ressources humaines, consommables, petits matériels, salaire du chercheur, sous-traitance, ...) ainsi que les besoins pour l'accueil de sa famille (logement, administratif, ...).

## ► CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

Le dépôt des dossiers devra intervenir entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2025**.

Le comité d'évaluation retiendra les candidats **fin octobre 2025**.

Les établissements de recherche seront informés par écrit de la suite donnée à leur manifestation d'intérêt **fin novembre 2025**.

Ce calendrier pourra être amendé en fonction du calendrier de déploiement de la plate-forme « Choose France for Science » par l'Etat.

## ► MODALITES DE DEPOT DE DOSSIERS

Les informations transmises dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt sont soumises à la plus stricte confidentialité et ne seront communiquées que dans le cadre de l'évaluation. L'ensemble des personnes ayant accès aux dossiers de candidature est tenu à la plus stricte confidentialité.

La direction de la Compétitivité et de la Connaissance est à la disposition des établissements pour toute question, en amont de la soumission. L'adresse mail à contacter est : [competencesrecherche@grandest.fr](mailto:competencesrecherche@grandest.fr)

Contenu du dossier de candidature :

- Présentation du chercheur (CV, université d'origine, travaux de recherche, distinctions, ...)
- Courrier de soutien et d'engagement à accueillir le chercheur signé par le représentant légal de l'établissement d'accueil (Direction/délégation régionale ou nationale de l'ONR concerné, et/ou Présidence de l'Université concernée)
- Présentation des travaux de recherche/projet proposés dans l'établissement d'accueil comprenant :
  - L'articulation des recherches avec les thématiques et enjeux prioritaires régionaux et des territoires ;
  - Le budget prévisionnel global du développement des travaux de recherche identifiant les postes de dépenses (ressources humaines, consommables, petits matériels, salaire du chercheur, sous-traitance, ...) et le plan de financement ;
  - Laboratoire d'accueil et les moyens apportés par l'établissement d'accueil au chercheur
- Besoins détaillés liés à l'accueil de la famille (logement, administratifs, etc.).

Les dossiers seront adressés par mail à l'adresse suivante : [competencesrecherche@grandest.fr](mailto:competencesrecherche@grandest.fr)

## ► DISPOSITIONS GENERALES

La sélection du chercheur au titre de cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas la sélection de celui-ci pour un éventuel financement à venir.

L'appel à manifestation d'intérêt en tant que tel ne propose pas de soutien financier aux dossiers déposés.